

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »**29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****REUNION DU 28 JANVIER 2021**

L'an deux mille vingt et un, le vingt-huit janvier, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, dans l'auditorium de la Médiathèque intercommunale à Lezoux, après convocations légales en date du 22 janvier 2021, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Mme Josiane HUGUET	M. Romain FERRIER
Mme Danielle GRANOUILLET	Mme Anne-Marie OLIVON
M. Jean-Baptiste GIRARD	Mme Bernadette RIOS
Mme Agnès TARTRY-LAVEST	M. Thierry TISSERAND
Mme Sylvie EXBRAYAT	Mme Isabelle GROUIEC
Mme Julie MONTBRIZON	Mme Élisabeth BRUSSAT
M. Daniel PEYNON	Mme Patricia LACHAMP
Mme Annick FORESTIER	M. Florent MONEYRON
Mme Déolinda BOILON	Mme Nicole BOUCHERAT
M. Alain COSSON	Mme Michelle CIERGE
Mme Marie-France MARMY	M. René BROUSSE
Mme Catherine MORAND	Mme Séverine VIAL
M. Guillaume FRICKER	M. Yannick DUPOUÉ
Mme Sylvie ROCHE	Mme Laurence GONINET

Suppléants présents : M. Patrice BLANC & M. Philippe BÉAL

Etaient représentés (procuration) :

- M. Christian BOURNAT (à Mme Marie-France MARMY)
- M. Bruno BOSLOUP (à Mme Bernadette RIOS)
- M. Cédric DAUDUIT (à Mme Élisabeth BRUSSAT)
- M. Jean-Louis DERBIAS (à Mme Nicole BOUCHERAT)
- M. Bernard FRASIAK (à Mme Séverine VIAL)
- M. Antoine LUCAS (à M. Yannick DUPOUÉ)

Etaient absents :

- M. Patrick GIRAUD

VOTE : En exercice : 35 Présents : 28 / Représentés : 6 Votants : 34

Mouvement en cours de séance (entrées/sorties) : Néant

- Sont arrivés en cours de séance à compter de l'OJ n°... M. Mme
- Sont partis en cours de séance à compter de l'OJ n°... M. Mme

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Monsieur Romain FERRIER, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**Objet : ENFANCE JEUNESSE – CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE –
APPROBATION DES ORIENTATIONS ET DU PLAN D' ACTIONS**

**ENFANCE JEUNESSE – CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE –
APPROBATION DES ORIENTATIONS ET DU PLAN D’ACTIONS**

Madame la Présidente rappelle l’Assemblée qu’une délibération a été prise en date du 10 décembre 2020 afin de l’autoriser à signer une CTG pour la période 2021/ 2025. Cette convention de partenariat vise à renforcer l’efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants sur l’ensemble d’un territoire. La CTG est signée à l’échelle intercommunale par la CCEDA et ses communes membres.

La CTG permet de définir les enjeux sur le territoire sur les 5 années à partir d’un état des lieux du territoire et un portrait de territoire chiffré fourni par la CAF autour de 5 thématiques :

- Enfance
- Jeunesse
- Parentalité
- Logement
- Accès aux droits des familles

Suite au travail de réflexion réalisé par les élus dans le cadre de la commission enfance / jeunesse et les agents des différents services, sous la coordination de Madame Huguet, Vice-Présidente, la Présidente donne lecture des 6 axes du contrat :

- Axe 1 : La petite enfance : Compléter l’offre déjà existante pour les 0 - 3 ans!
- Axe 2 : Restructuration de l’accueil Enfance (3 – 12 ans) sur le territoire
- Axe 3 : Pré-adolescents, adolescents et plus (12 – 25 ans) : l’avenir d’un territoire !
- Axe 4 : Les parents : maillons forts du territoire !
- Axe 5 : Rendre le territoire plus attractif en améliorant les solutions d’accès au logement
- Axe 6 : Un accès aux droits et aux services pour tous !

Ces 6 axes se déclinent en 14 objectifs, eux-mêmes faisant l’objet d’un plan d’actions

Par conséquent, Madame la Présidente propose d’approuver :

- le projet de territoire enfance jeunesse présenté en axes et objectifs
- en déclinaison de ces axes et objectifs, le plan d’actions.

Après en avoir délibéré, le Conseil de la Communauté de communes, **APPROUVE** les propositions de Madame la Président, à l’unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 1^{er} février 2021

Signé par Élisabeth BRUSSAT, Présidente.